



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE
CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE
MIRABEAU 30/36 RUE MIRABEAU A
VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ ALMA -
LOT 6 APPAREILS ELEVATEURS**

**DÉCISION N° AU-19-035
EN DATE DU 17 JANVIER 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14/11/2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-17-119 en date du 27 mars 2017 de signer le marché de travaux de construction du groupe scolaire Mirabeau – Lot n° 6 : Appareils élévateurs (notifié le 02/05/2017) ;

VU la décision n°AU-18-274 en date du 14 septembre 2018 de signer l'avenant n°1 au marché de travaux de construction du groupe scolaire Mirabeau – Lot n° 6 : Appareils élévateurs (notifié le 05/10/2018) ;

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 27/12/2018 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte les travaux de remplacement d'équipements d'ascenseurs suite à un dégât des eaux pluviales en cours de chantier.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ALMA, sise, 7/9, rue des Amériques – ZAC du petit marais – 94370 SUCY EN BRIE, représentée par Monsieur LAURENT Christian, Directeur général, l'avenant n°2 au marché de travaux de construction du groupe scolaire Mirabeau - lot n° 6 : Appareils élévateurs.

Le montant de l'avenant n°2 est de 7 716 € HT (9 259,20 € TTC).

Le montant du marché est porté à 84 105 € HT (100 926 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190117-lmc1H5996H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/01/2019
Date de Publication : 17/01/2019